

Mobiliser et gagner pour une autre société

■ Depuis l'arrivée du nouveau Président et la nomination du gouvernement, les mesures anti-populaires pleuvent ■ Elles profitent avant tout aux patrons et aux plus riches ■ Car, loin de l'image qu'a voulu donner le Président lors de sa campagne, son projet est la mise en coupe réglée des travailleurs et de l'ensemble de la société.



ATTAQUES MASSIVES

CONTRE LES SALARIÉ-E-S DU PRIVÉ ET DU PUBLIC

défendons-nous

12

et à partir du

septembre

contre-attaquons

Retrouvez en ligne la campagne contre la loi travail XXL à l'adresse suivante :
<http://www.sudptt.org/Ouverture-de-la-campagne>

Sud
Solidaires

Fédération des activités postales et des télécommunications

Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des envierges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34
courriel : sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Attaque sur le droit du travail

Dès le départ, le gouvernement veut nous faire croire que ces réformes amélioreront le quotidien des salarié-es. Les premières annonces montrent, au contraire, une volonté de donner aux entreprises plutôt qu'aux salarié-es.

La mise en place d'un plafond pour les indemnités prud'homales, mais aussi l'abaissement du plancher. Cela signifie qu'en cas de faute de l'employeur pour licenciement irrégulier, le gouvernement souhaite que les patrons puissent donner moins (que cela soit pour le minimum et le maximum). Bref, si les entreprises se rendent coupable de ne pas respecter la loi, elle sera moins sanctionnées. Mais ce n'est pas tout, ces dernières pourraient être atténuées si la forme du licenciement n'était pas respectée ou en cas de requalification en CDI. Le projet diminue aussi les délais de recours, etc. D'ores et déjà que des cadeaux au patronat.

La fin du compte pénibilité et sa transformation en «compte professionnel de prévention». Quatre critères sortiront de ce compte : «manutention des charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques et risques chimiques»... les plus habituels seront supprimés et surtout pour bénéficier d'un départ anticipé à la retraite la reconnaissance en maladie professionnelle sera nécessaire. Donc pour avoir les effets «compte de prévention», soyez malade! Drôle de conception de la prévention.

La mise en danger du CDI : les diverses mesures envisagées sont de nature à atta-

quer le contrat à durée indéterminée. Par exemple, le gouvernement souhaite qu'un accord s'applique obligatoirement à un-e salarié-e alors que pour l'instant sur de nombreux domaines, le consentement de l'employé est requis.

Avec cette loi, l'allongement de la durée maximale de 18 mois actuellement en vigueur, permettrait davantage de renouvellements de CDD sur un même poste ou avec une même personne, ou ajouter des motifs de recours valables en plus de ceux qui sont autorisés actuellement. Enfin, la mise en

place du CDI de chantier dans toutes les entreprises sonnerait le glas du CDI comme socle du contrat et aggraverait la précarité. Un danger, quand on sait que dans

la vie quotidienne, prendre un logement, un crédit, un CDI est souvent nécessaire comme garantie.



La mise en place d'un référendum d'entreprise à l'initiative de l'employeur. Le gouvernement veut se passer clairement de l'avis des syndicats et permettre aux employeurs de soumettre un accord directement aux salarié-es. Or, ces accords se font souvent sous le coup de chantage : le fameux «si vous dites non, je suis obligé de licencier...».

Attaque sur les APL

Le gouvernement frappe l'ensemble des travailleurs/ses et en premier lieu les plus pauvres avec la réduction de 5 euros par mois du montant de l'aide personnalisée au logement (APL),

L'APL est versé à 6,5 millions de foyers, dont 800 000 étudiants. 99 % vont à des

foyers qui gagnent jusqu'au revenu médian (environ 20 000 euros par an, 1.700 euros par mois). 50 % des APL sont versés aux plus pauvres (revenu annuel de 6 500 euros). C'est bien une aide qui va avant tout aux catégories populaires. Avec cette mesure, le gouvernement les attaque frontale-

Baisse de l'impôt sur la fortune

Ce sont près de trois milliards d'euros qui sont gracieusement offerts aux plus riches (3000 foyers les plus riches de France) en réformant l'Impôt sur la fortune (ISF) et la taxe sur les revenus des valeurs mobilières. Macron voudrait « récompenser » l'investissement en n'imposant que l'immobilier. Résultat c'est en moyenne l'exonération de presque 1 million d'euros par ménage, soit l'équivalent de ce que touche un smicard pendant 56 ans... Pour les 1 % les plus aisés la mesure

sur les valeurs mobilières leur permettra d'économiser 4225 euros par mois soit un gain de pouvoir d'achat de 3,1 %.

Pour 0,01 % les plus riches qui en verraient un gain minimum de 450 000 euros par an!!!) Pour les autres, cela serait 55 euros en moyenne...



Les femmes dans le viseur

Le candidat Macron avait fait des femmes, la vitrine de sa communication, notamment en mettant en avant le nombre de candidates femmes de la « République en Marche ». C'était bien une opération de communication, car dès la mise en route du gouvernement le budget du secrétariat d'état

baissait de 7,5 millions d'euros par rapport à 2016, soit 27%. Si on ajoute les réformes des retraites et du chômage qui toucheront avant tous les femmes, pauvres, le portrait d'un Macron favorable au droit des femmes est largement écorné.

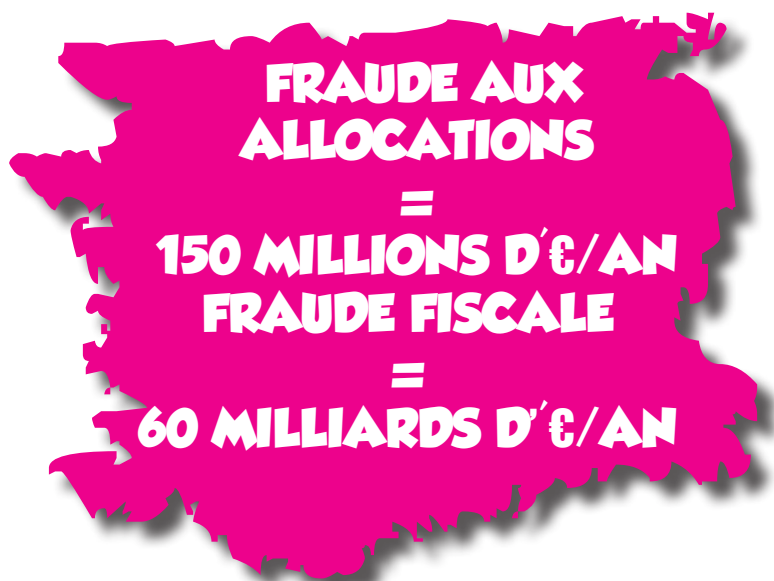
Les fonctionnaires dans le viseur

Une fois les élections terminées, pas besoin de faire semblant et surtout d'avoir l'appui des fonctionnaires. Comme n'importe quel gouvernement libéral, celui de Macron s'est précipité pour taper sur les fonctionnaires : remise en place du jour de carence initié par Sarkozy, gel du point d'indice, des mesures

qui seraient là pour soi-disant diminuer les dépenses publiques. Pendant ce temps, la fraude fiscale par les plus riches continue. Macron prouve une chose : qu'il tape sur tout le monde, fonctionnaires et salarié-es du privé, et épargne les plus riches.

Des attaques pour les chômeurs/ses

Si cette réforme est entérinée (été 2018), les chômeurs/ses seront de plus en plus fliqué-es. Leurs allocations pourraient être suspendues en cas de recherches jugées insuffisantes par Pôle Emploi et de refus de plus de deux offres d'emploi considérées comme « décentes ». Ces contrôles n'ont jamais prouvé leur efficacité. Selon des études menées dans les pays où ils ont été mis en place, le chômage n'a jamais reculé, voire a augmenté suite à leurs introductions.



Des attaques pour les retraité-es

Le gouvernement Macron semble vouloir différer quelque peu son projet de réforme qui ne serait que la suppression ni plus ni moins de la retraite par répartition tel que le connaît et l'instauration d'une méthode de calcul par points. En clair, passer d'un système solidaire à un système individuel où chacun sera responsable de construire sa future retraite. Cela pourrait sembler alléchant à première vue... Mais ce seront encore les plus pauvres, mais aussi les femmes qui seront le plus impactées, notamment avec les

périodes d'interruptions d'activité. Une discrimination renforcée quand elle sera calculée sur les euros cotisés alors qu'auparavant même les périodes sans salaire donnaient lieu à retraite (maladie, chômage, mais aussi, les bonifications pour enfants).

La hausse de la CSG entraînera également une baisse de 25 €/mois d'une retraite actuelle de 1500 € : c'est encore les populations les plus fragiles ou les plus pauvres qui seraient impactés.

Contre les attaques d'aujourd'hui
Contre celles de demain
Le 12 septembre, toutes et
tous en grève et en manifestations